

**François BERTRAND**, sous-directeur de l'aménagement durable à la DGALN, a écouté avec beaucoup d'intérêt l'ensemble des intervenants. Il fait le lien avec les politiques menées par le ministère, en particulier dans sa sous-direction.

Le renouvellement urbain est bien sûr une question importante pour le ministère en charge du développement durable afin de limiter la consommation des espaces naturels. Ce n'est plus un débat : il faut reconstruire la ville sur la ville !

Cela interroge la question de la densité : créer plus de vide nécessite forcément plus de plein (voir les travaux précurseurs de l'I.A.U).

La question de l'espace public est prise en compte dans les critères de labellisation des écoquartiers, dans la partie sociale. Dans le cadre de la diffusion des bonnes pratiques, une prochaine publication traitera précisément des espaces publics.

Le renouvellement urbain ne concerne pas que les grands quartiers d'habitat social. Le ministère va lancer prochainement un appel à manifestation d'intérêt à destination des centres bourgs des communes de 5000 habitants.

Le ministère s'intéresse également à la sécurité publique des espaces : les paysagistes-conseils doivent être mobilisés notamment sur cette question, comme cela se pratique déjà dans certains départements, les Hauts-de-Seine en particulier.

Pour terminer, quelques constats/recommandations :

- la tendance naturelle des acteurs de l'aménagement est de mettre énormément de choses dans l'espace public : il faut laisser un peu de place à l'informel ;
- le mot « concertation » est incontestablement daté : il est nécessaire de renouveler l'approche de la participation des habitants à l'élaboration des projets ;
- il faut repenser les partenariats en évitant de trop techniciser les approches.